

11, rue de Clichy
75009 Paris - France
01.48.74.79.20
www.cotravaux.org



Paris, le vendredi 26 avril 2013

À

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président,

Cotravaux, Réseau d'acteurs du travail volontaire, regroupe depuis 1959 des associations françaises qui proposent des engagements de courte durée comme les chantiers de bénévoles, et des volontariats de plus longue durée. Elles développent des partenariats internationaux permettant à des jeunes français de participer à des actions, non seulement en France mais dans plus de quatre-vingts autres pays dans le monde, et d'accueillir en France des bénévoles et des volontaires venant de l'étranger. Depuis le milieu des années 90, le réseau Cotravaux s'est mobilisé pour participer à la réflexion sur les programmes de services volontaires, européen et français, et à leur mise en œuvre. C'est au nom de cet investissement que Cotravaux siège au Comité stratégique de l'Agence du Service Civique.

Neuf associations nationales membres de Cotravaux sont agréées au titre de l'engagement de Service Civique. Sous ce contrat, quatre-cents jeunes ont participé à des projets en France en 2012, aux côtés d'une soixantaine de jeunes en Service Volontaire Européen et d'autres volontaires et bénévoles participant à des échanges dans le cadre des réseaux internationaux. Sous ce contrat, la dimension internationale a été développée dans un souci de réciprocité : accueil en France de vingt-cinq jeunes venant de l'étranger ; envoi à l'étranger de cinquante jeunes en Service Civique, en plus de quatre-vingt-dix jeunes dans le cadre du Service Volontaire Européen et des quelques trois mille bénévoles et volontaires dans des programmes associatifs d'échanges internationaux, de courte et longue durée.

De par l'ancrage du volontariat dans ces projets associatifs et l'importance de la dimension internationale pour les acteurs de son réseau, Cotravaux avait questionné le choix de placer le Service Civique, intégrant le volontariat associatif préexistant, dans le Service National. La vie associative relève d'une liberté fondamentale et de choix d'engagements personnels et collectifs qui font sa diversité et sa richesse ; le Service National relève d'une autre dynamique, avec une forte affirmation d'unité. Depuis la création du Service Civique, il faut composer avec cette double entrée « Service National » et « vie associative », ce qui se révèle souvent complémentaire et dynamique, mais se pose parfois en opposition sur des visions et analyses.

La place spécifique des jeunes volontaires du Service Civique et la reconnaissance de leur participation sont des points particulièrement sensibles, une culture associative d'éducation populaire pouvant s'opposer à la vision d'un Service National universaliste.

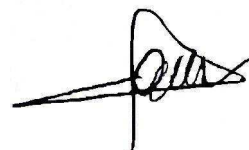
Monsieur le Président, vous avez décidé que des jeunes du Service Civique participeraient au défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2013.

Nous comprenons et partageons votre volonté de faire connaître et de valoriser l'engagement des volontaires, et notamment des jeunes, dans notre société, mais nous ne nous retrouvons pas dans les choix réalisés pour la cérémonie du 14 juillet à Paris.

Les volontaires figureront dans l'animation initiale et l'animation finale devant la tribune officielle, pour porter le ruban de la médaille de l'Ordre du Mérite, et les coussins des cinquante-cinq collectivités et unités décorées de la médaille de la Résistance. C'est un incontestable honneur, mais cela ne révèle ni la spécificité de leur engagement, ni la place particulière que le Service Civique doit prendre dans notre société.

C'est la raison pour laquelle nous ne proposerons à aucun des volontaires de notre réseau de participer au défilé du 14 juillet prévu à Paris et ne nous associerons pas à l'organisation de la présence des jeunes en Service Civique sur les Champs-Élysées.

Restant à votre disposition pour échanger sur notre vision du Service Civique et de la vie associative, nous nous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.



Pour le réseau Cotravaux
Olivier LENOIR
Co-président